

CODE DE DEONTOLOGIE APPLICABLE AUX CONSEILLERS BILAN

BILAN DE COMPETENCES

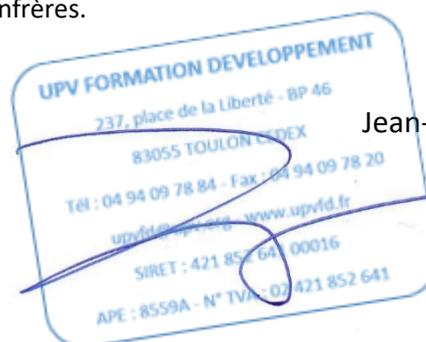
BC_F04_20220204

Principes :

- **Respect des personnes**
Instaurer une relation basée sur l'écoute attentive et le respect des personnes, évitant tout jugement de valeur et tout abus d'influence.
- **Clarification de la demande**
Clarifier les motivations à l'origine de la démarche et s'assurer du libre-arbitre de la personne.
- **Engagement réciproque**
Définir un cadre de travail, limité dans le temps, qui formalise les objectifs à atteindre.
Établir les moyens destinés à favoriser l'émergence d'un projet professionnel libre et responsable.
Contractualiser l'ensemble de la prestation.
- **Développement d'un processus d'accompagnement**
Amener la personne à mieux comprendre ses propres modes de fonctionnement selon les contextes et mieux appréhender les éléments de la réalité, afin qu'elle devienne plus autonome dans ses choix.

Droits et devoirs du consultant :

- **Professionalisme**
Entretenir sa veille professionnelle par un perfectionnement continu et une auto-formation.
Mettre à jour ses méthodes, ses outils, et sa connaissance de l'environnement socio-économique.
S'engager dans une démarche d'échanges de pratiques entre professionnels.
- **Positionnement**
Être centré sur la sphère professionnelle, en se positionnant à l'articulation des champs sociaux, économiques, psychologiques.
- **Indépendance**
Se donner la possibilité de refuser des missions qui porteraient atteinte à l'indépendance professionnelle, que ce soit pour des raisons de compétence ou d'éthique.
Avoir conscience des limites de son champ d'intervention.
- **Confidentialité**
S'astreindre à un devoir de discrétion et préserver la confidentialité du processus et de l'ensemble des éléments recueillis. Ce point sera appliqué aussi bien en distanciel qu'en présentiel, en accord avec les réglementations en vigueur de la RGPD.
- **Respect des organisations**
Prendre en compte les enjeux des organisations concernées.
- **Concurrence**
Observer les règles d'une concurrence loyale à l'égard de ses confrères.



Le directeur
Jean-Claude DUPUIS

Organisme de formation enregistré sous le n° 93830212783
SIRET 421 852 641 00016 - N° TVA 02 421 852 641 - APE 8559A
Siège social : 237, place de la Liberté, 83000 Toulon
Service administratif : Campus de la Grande Tourrache, avenue François
Arago (La Garde), ZI TOULON EST BP 253, 83078 TOULON CEDEX 9

Nous rejoindre :



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Au service de l'entreprise :

A Toulon : 237 Place de la Liberté, TOULON (83000)

A La Garde : Campus de la Grande Tourrache, Avenue François Arago, ZI Toulon est, La Garde (83130)

A Brignoles : Centre d'affaires l'Hexagone C, Quartier Pré de Pâques, Brignoles (83170)

A Draguignan : 3 avenue Maréchal Juin, Draguignan (83300)

A Fréjus : Quartier Lou Gabian, 311 avenue Lou Gabian, Fréjus (83600)

A St Tropez : 788 avenue Général de Gaulle, Saint-Tropez (83990)

*Informations non contractuelles, sujettes à modification en fonction de l'évolution de la réglementation
Création UPV FD - Tous droits réservés*